



CENTRE SAINTE-COLETTE
MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION
HÔPITAL SAINT JOSEPH MARSEILLE



HOPITAL
SAINT JOSEPH
MARSEILLE

L'Assistance Médicale à la Procréation

Réunion d'information destinée aux couples
Avant prise en charge en Fécondation *in vitro*



CENTRE SAINTE-COLETTE
MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION
HÔPITAL SAINT JOSEPH MARSEILLE



**Toute notre équipe est à votre
écoute pour vous accompagner
dans votre parcours,
Nous ferons notre maximum**



CENTRE SAINTE-COLETTE
MÉDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION
HÔPITAL SAINT JOSEPH MARSEILLE



PRENDRE RENDEZ-VOUS
pour une consultation

**Merci de prendre tous vos rendez-vous
sur Doctolib**

<https://www.hopital-saint-joseph.fr>

Prendre rendez-vous en ligne

**Merci de joindre le secrétariat par mail
centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr**

Programme de la réunion d'information:

- 1 – Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé**
- 2 - Notre encadrement juridique**
- 3 - Comment se passe une FIV**
- 4 - Les risques de la FIV**
- 5 - Les résultats du Centre**
- 6 - La conduite pratique à Saint Joseph**

**Pdf de cette réunion disponible sur
notre site internet**

**Tapez Centre Sainte Colette
sur votre moteur de recherche**

Organigramme

Pôle Parents Enfants:

Dr E. QUARELLO

Pôle Clinique

Chef de Service: Dr A. AMAR HOFFET

Coordinateur: Dr V. LUBIN

Dr. M. AMOUYAL

Dr J. BANET

Dr P. FRANCOIS

Dr S. GERBEAU CHOQUER

Dr C. HASSAN

Dr J. MALVESTITI

Dr M. MARTINO

DR C. MURATORIO

Dr A. PASTRE

Dr L. ROLLAND

Pôle Biologique

Responsable Laboratoire: Dr C. SIRAUDIN

Dr I. KOSCINSKI

F. LECLUYSE

C. FRANCO

N. JASIEWICZ

I. SODANO

Secrétariat

M. ROCCHI

C. ROCCIA

Equipe Sages Femmes Infirmières du centre

Andrologues: DR C. MURATORIO, Dr ROLLAND

Cardiologue: Dr R. ROSARIO

Généticienne: Dr MP. BRECHARD

Psychologue: S. POZZO DI BORGIO

Urologue: Dr JB. TERRASA

AIX Clara

Dr F. AUDIBERT

Dr C. DEMERLE ROUX

Dr V. LUBIN

Dr E. MELLOUL

Marseille:

Correspondants externes

Dr M. AMRAM

Dr N. BERDAH

Dr B. ROSSIN

Corse:

Dr L. BERNARD

Dr H. JELEN

Dr L. PINELLI

Dr R. TOMASINI

Programme de la réunion d'information:

Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé

- 2 - Notre encadrement juridique
- 3 - Comment se passe une FIV
- 4 - Les risques de la FIV
- 5 - Les résultats du Centre
- 6 - La conduite pratique à Saint Joseph

Votre mode de vie influe sur votre fertilité

Les 3 mois avant la conception sont essentiels



Origine développementale des
pathologies chroniques
adultes *DOHAD**
David Barker, Lancet 1989

** Developmental Origins of Health And Disease*



Recherchez le bien-être et la détente
Les meilleures conditions de vie optimisent
vos chances
Respectez vos besoins, votre temporalité.

....des gestes simples du quotidien, mangez bien, dormez bien, soyez amoureux...



Pour vous aider durant ce parcours

Nous vous proposons un accompagnement Paramédical dans le Centre

Psychologue /Sexologue :

Me POZZO DI BORGO : 04 91 80 67 92

Sophrologue:

Me VILLECROZE Laurence : 04 91 80 70 93

Hypnose:

Me BILLON Fabienne : 04 91 80 70 93

Ostéopathe :

Me MERIC Stéphanie : 04 91 80 70 93

N'hésitez pas à demander à votre médecin ses correspondants en ville



Vivez sainement



EAU
à volonté

LÉGUMES
FRUITS

*au moins
5 par jour*



FÉCULENTS

*à chaque
repas*



LAIT
FROMAGE
YAOURT

3 par jour



VIANDE ou
POISSON ou
ŒUF

*1 à 2 fois
par jour*



BOUGEZ
AU MOINS
30 MINUTES
PAR JOUR



MATIÈRES GRASSES
PRODUITS SUCRÉS OU SALES

à limiter



ATTENTION
AUX GRAISSES, SUCRES
ET SEL CACHÉS



Chassez le sucre

Les chances de Grossesse en FIV diminuent avec la consommation de sucres raffinés.



qualité ovocytaire : Ovaires Polykystiques !!!

qualité spermatique

qualité embryonnaire

taux de grossesse

Consommation de soda



détériorent la flore vaginale

réduisent les chances d'implantation embryonnaire

favorisent les contaminations bactériennes du sperme



Optimisez le Poids

Consultation Endocrinologie
Dr MELLOUL dans le Centre
Dr KDOUH au Centre de l'Obésité

- **Surpoids** => Troubles de l'ovulation x 3 si IMC > 30
 => Anomalies spermatiques
- Diminution des chances de conception de 5% par point d'IMC > 30
- Diminution des chances de grossesse en FIV
- Pour la grossesse
 - fausses couches + 67%,
 - complications obstétricales x 3

**En cas de surcharge pondérale, perte de poids recommandée
POUR MONSIEUR et MADAME avant tout traitement de l'infertilité**



Stop Tabac

Consultation Tabacologie
Centre Sainte Colette, **Rdv**
doctolib
Tabac info service 3989

Chez l'homme:

- diminution du nombre et mobilité spz
- **Fragmente l'ADN spermatique → favorise les fausses couches**
- **!! Cannabis: spz non féconds**

Chez la femme:

- **Avant grossesse: réussite de FIV divisée par 3,**
- **Pendant grossesse: bébé de faible poids ou prématuré**
- **A la naissance : risque décès néonatal, + 50% de mort subite, + syndrome d'hyperactivité, + asthme,**

Aucune tentative de FIV ne débutera sans Arrêt du Tabac



Stop Alcool

Ecoute Alcool 0 811 91 30 30

- Risque de fausses couches
- Fréquence des malformations
- Retard de croissance physique et mentale aboutissant dans sa forme la plus grave au « syndrome d'alcoolisation fœtale »

**Arrêt de toute consommation d'alcool impératif
durant toute la grossesse**

Chassez les Perturbateurs Endocriniens (PE)



- Les perturbateurs endocriniens (PE) sont des substances chimiques qui interfèrent avec nos hormones à des doses minimes et diminuent la fécondité.
- Signalez vos expositions professionnelles
- Chez les hommes ↓ mobilité et numération des spermatozoïdes
- Chez les femmes aggravation de l'endométriose, des ovaires polykystiques, qualité ovocytaire ↓, etc...



Dépolluez au maximum votre quotidien !



L'éviction au quotidien est possible et efficace !!

Polluants	Protocole	Evolution
Non persistants Paraben Triclosan Benzophenone Bisphénol Phtalates	En 3 jours d'éviction des plastiques de la salle de bain 	Excrétion Urinaire: Divisée par 2
	En 1 semaine d'éviction + alimentation biologique 	Excrétion Urinaire: Divisée par 3



Rapports Sexuels

- 1/3 des couples en FIV ont une infertilité inexpliquée.
- 1/3 des couples présentent une hypofertilité relative.
- Après FIV la moitié des couples concevront spontanément...

N'abandonnez pas la sexualité même en FIV!

- La fréquence de rapports 1 jour sur 2 est optimale

Programme de la réunion d'information:

1 – Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé

2 - Notre encadrement juridique

3 - Comment se passe une FIV

4 - Les risques de la FIV

5 - Les résultats du Centre

6 - La conduite pratique à Saint Joseph



Ethique et Lois

- **La Loi de bioéthique** révisée tous les 4 à 7 ans depuis 1994 dernière en 2021
- **Guide des bonnes pratiques en AMP du octobre 2023.**
- **L'Agence de la Biomédecine : notre tutelle / nos obligations**
 - AMP VIGILANCE: Surveillance des risques et effets indésirables
 - Bilans annuels obligatoires rendus à L'Agence de la Biomédecine
 - Registre National des FIV
 - Documents à signer ++++
 - Suivi des enfants: Conservation obligatoire de vos données : 40 ans



Ethique et Lois

- **Comité consultatif national d'éthique**

<https://www.ccne-ethique.fr/fr>

- **Comité de réflexion éthique d'établissement**

<https://www.hopital-saint-joseph.fr/votre-hopital-votre-maternite-1/notre-reflexion-ethique/la-structure-de-la-commission-de-reflexion-ethique>

- **Commission des usagers de l'établissement**

<https://www.hopital-saint-joseph.fr/votre-hopital-votre-maternite-1/les-droits-et-devoirs-du-patient/informations-diverses>

Information Loi RGPD sur la protection des données

- Le Centre Sainte-Colette dispose d'un système informatisé pour toute votre prise en charge.
- Seuls les professionnels habilités accèdent à vos données personnelles.
- Vos données sont conservées pendant 40 ans conformément aux exigences réglementaires. Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité.

« RÉUTILISATION DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES ET DES DONNÉES DE SANTÉ POUR LA RECHERCHE »

À des fins de recherche dites recherches n'impliquant pas la personne humaine permettant d'améliorer les pratiques médicales, l'Hôpital Saint Joseph peut être amené à réutiliser les reliquats d'échantillons biologiques non utilisables (déchets de laboratoire) et les données de santé en découlant (données cliniques et biologiques du dossier médical) de ses patients de manière anonymisée sauf opposition expresse de votre part. Ces données personnelles seront traitées et collectées de manière à garantir leur confidentialité et leur sensibilité, elles deviendront des données de masse ne permettant aucune ré identification du patient.

Sous réserve de l'accord de l'Hôpital Saint Joseph et l'application stricte de la réglementation en matière de transfert des données, ces données pourront être transférées à nos partenaires scientifiques, responsables des recherches (en France ou à l'étranger).

Pour plus d'informations ou exercer vos droits d'opposition, consultez la rubrique recherche clinique de notre site internet ou contactez le Délégué à la Protection des Données par courriel à dpo@hopital-saint-joseph.fr ou par voie postale à l'adresse de l'hôpital.

Texte disponible sur [Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

Indications légales de l'AMP

- **Vivants et Consentants**
Pas de Transfert embryonnaire si:
 - post mortem,
 - divorce, séparation de corps, cessation vie commune
 - révocation par écrit du consentement de l'AMP.
- **En âge de procréer:**

Pour la femme:

**Dernière ponction avant le 43^e anniversaire,
Dernier transfert embryonnaire ou réchauffement
ovocytaire avant le 45^e anniversaire**

Pour l'homme : tout acte avant le 60^e anniversaire



Réunion de Concertation Pluridisciplinaire Obligatoire

Réévaluation du rapport bénéfice / risque à chaque tentative

- Avec dossier médico-administratif complet
- Pour chaque essai de FIV:
Discussion du protocole, de la technique

Aucun début de stimulation sans l'avis favorable de la RCP

- La RCP récuse 5 % des demandes de FIV/an quand la FIV n'apporte pas de solution médicale au couple.
- Le délai de réflexion d'1 mois est obligatoire avant le début de stimulation ovarienne
- Les ententes préalables CPAM

Loi Santé du 26/01/2016

Autorisations d'absences pour AMP

- Article L 1225-3-1 inséré dans le code du travail :
 - les salariées en parcours d'AMP bénéficient d'une protection contre les discriminations identique à celle accordée aux femmes enceintes.
 - La femme candidate à un emploi ou salariée n'est pas tenue de révéler le fait qu'elle se trouve dans un parcours d'AMP
- Article L 1225-16 du code du travail est modifié; article 87
 - Madame: 6 absences par tentative
 - Conjoint: 3 absences par tentative
 - Ces absences:
 - Donnent lieu au maintien de la rémunération ;
 - Sont assimilées à une période de travail effectif

(articles L 2141-1 et suivants du Code de la santé publique)



Obligations Sanitaires

- Report de tentative en cas de fièvre durant la stimulation
 - Grippe
 - COVID toujours en vigueur mais allégé ...
 - Risque d'annulation d'une tentative en cours si COVID +
 - Masque conseillé dans l'Hôpital
 - PCR avant le bloc opératoire si symptômes
 - Report de transfert embryonnaire si symptômes



Obligations Sanitaires

- **Information ZIKA: informez votre médecin en cas de voyage +++**
 - Risque d'infection maternelle par le virus Zika,
 - Contamination foétale in utero risque de microcéphalie et séquelles neurologiques graves chez l'enfant
 - Transmise par le sperme
- **Zones Zika devant faire différer toute tentative d'AMP:**
 - **Afrique** : Angola ; Burkina Faso ; Burundi; Cap-Vert ; Cameroun; République centrafricaine; Côte d'Ivoire; Ethiopie; Gabon; Guinée-Bissau ; Kenya; Nigeria; Sénégal; Ouganda
 - **Amérique** : Argentine; Aruba, Belize ; Bolivie (État plurinational de); Bonaire, Brésil,; Chili, Colombie; Costa Rica; Curacao; Venezuela (République bolivarienne du), Équateur; Le Salvador; Guyane Française; Guyane, Honduras, Grenade ; Guatemala,, Mexique; Montserrat ; Nicaragua; Panama; Paraguay ; Pérou; Porto Rico; Surinam
 - **Caraïbes**: Anguilla ; Antigua-et-Barbuda; Bahamas, Barbade, Cuba, Dominique ; République dominicaine;; Haïti;; Îles Caïmans ; ; Îles Turques et Caïques, Îles Vierges, Jamaïque; Saint Barthélemy ; Saint-Christophe-et-Nièvés; Sainte-Lucie; Saint Martin; Saint-Vincent-et-les-Grenadines; Saint-Eustache et Saba , Saint-Martin ; Trinité-et-Tobago
 - **Asie** : Bangladesh ; Inde; Indonésie; Maldives; Birmanie ; Thaïlande, Samoa américaines; Cambodge, Malaisie, Philippines, République démocratique du peuple Laos, Singapour, Vietnam
 - **Océanie**: Les Îles Cook; Fidji ; Polynésie française;; Iles Marshall;; Micronésie (États fédérés de); Nouvelle Calédonie; Palaos ; Papouasie Nouvelle Guinée; ; Samoa; Îles Salomon; Île de Pâques Tonga ; Vanuatu;

Programme de la réunion d'information:

1 – Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé

2 - Notre encadrement juridique

3 - Comment se passe une FIV

4 - Les risques de la FIV

5 - Les résultats du Centre

6 - La conduite pratique à Saint Joseph

Historique de la FIV

- **1978 Louise Brown 1er « bébé éprouvette » anglais**
- **1982 Amandine 1er « bébé éprouvette » français**
- **1984 Zoé en Australie 1er « bébé décongelé »**
- **1994 1ère ICSI en France**
- **2011 Autorisation de la Vitrification En France**

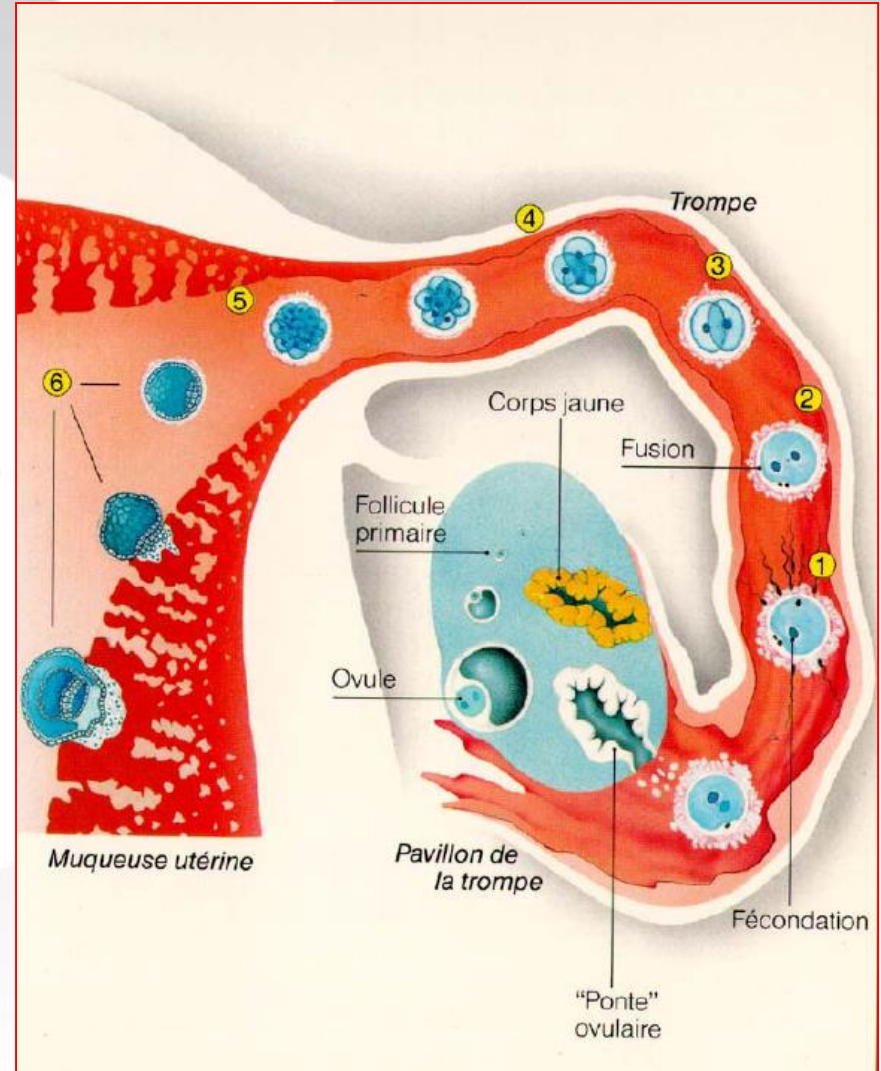
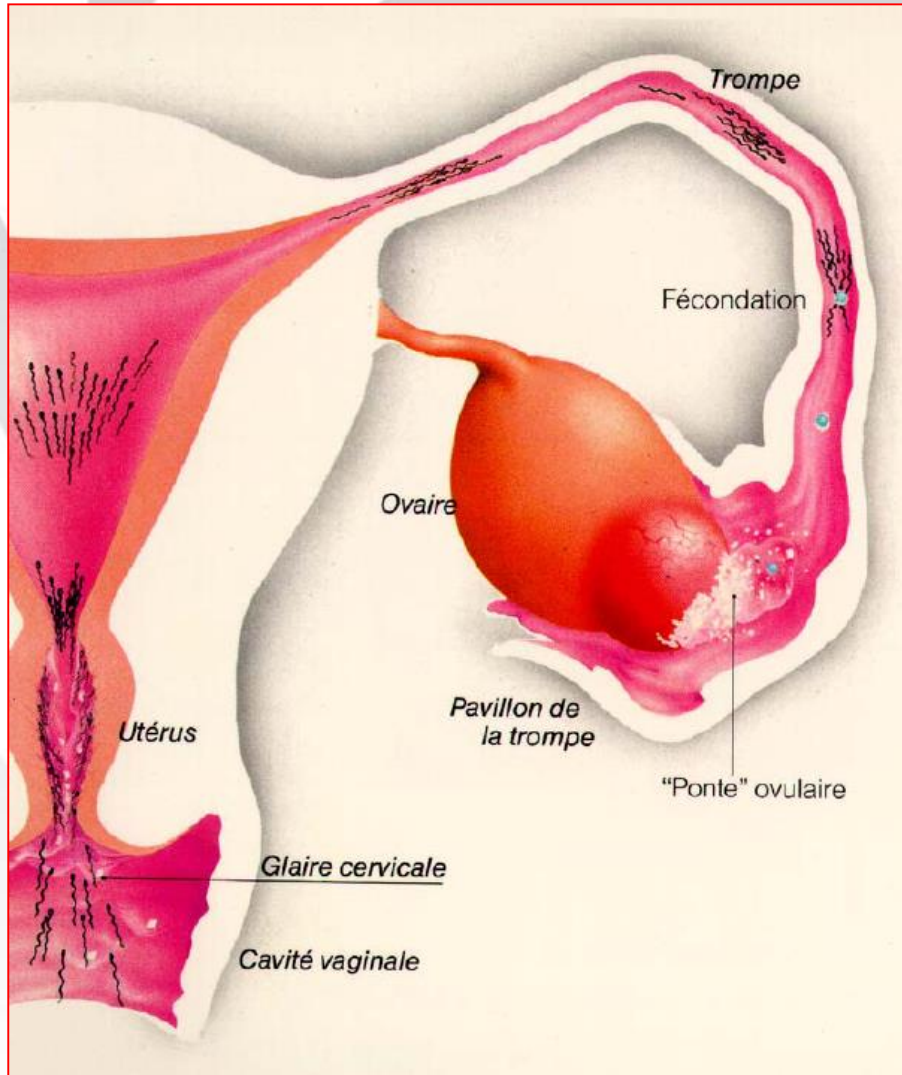
Au total donc près de 40 ans de recul....

Mais seulement 40 ans de recul....



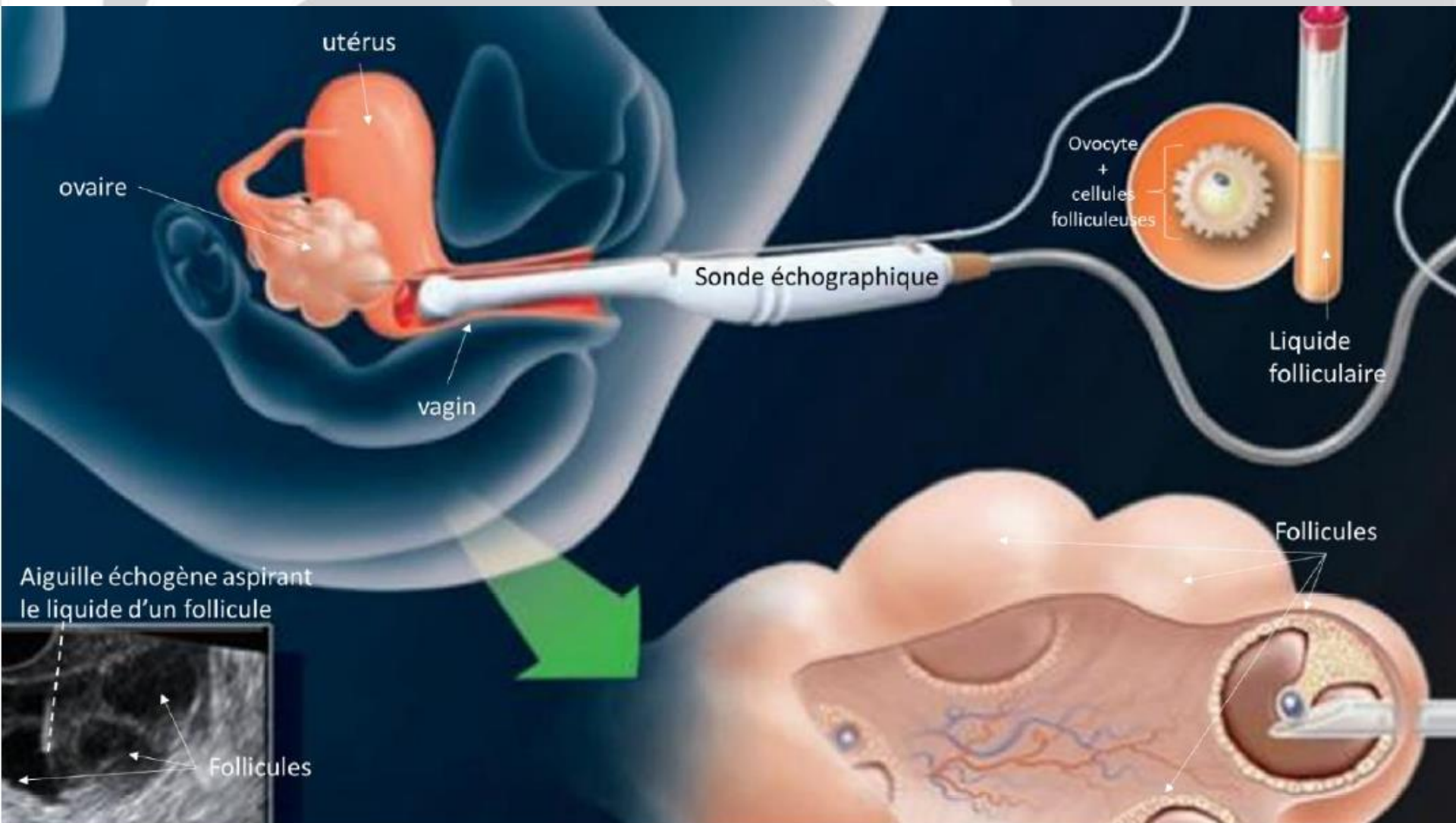
La Fécondation Naturelle

1 follicule = poche de cellules folliculeuses contenant 1 ovule

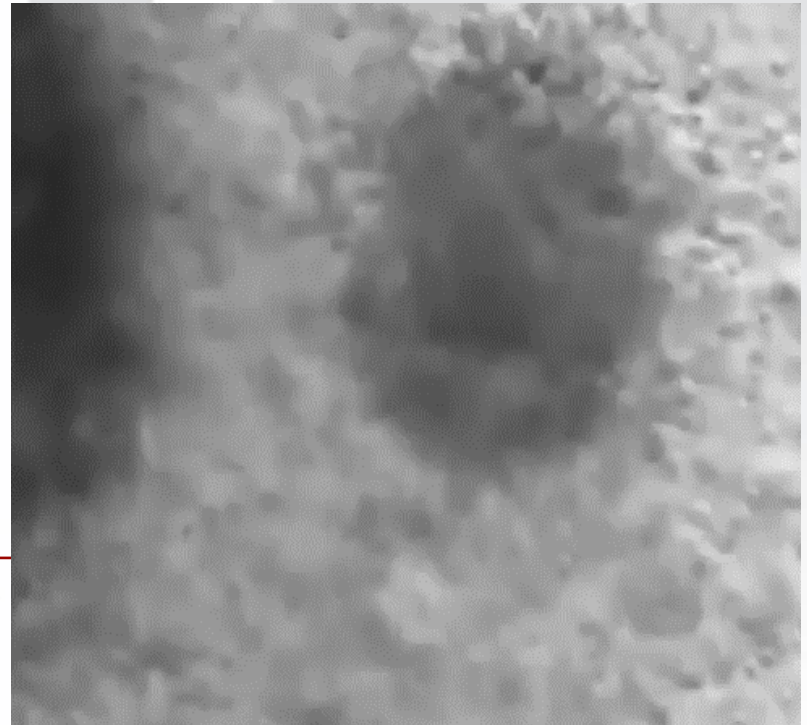
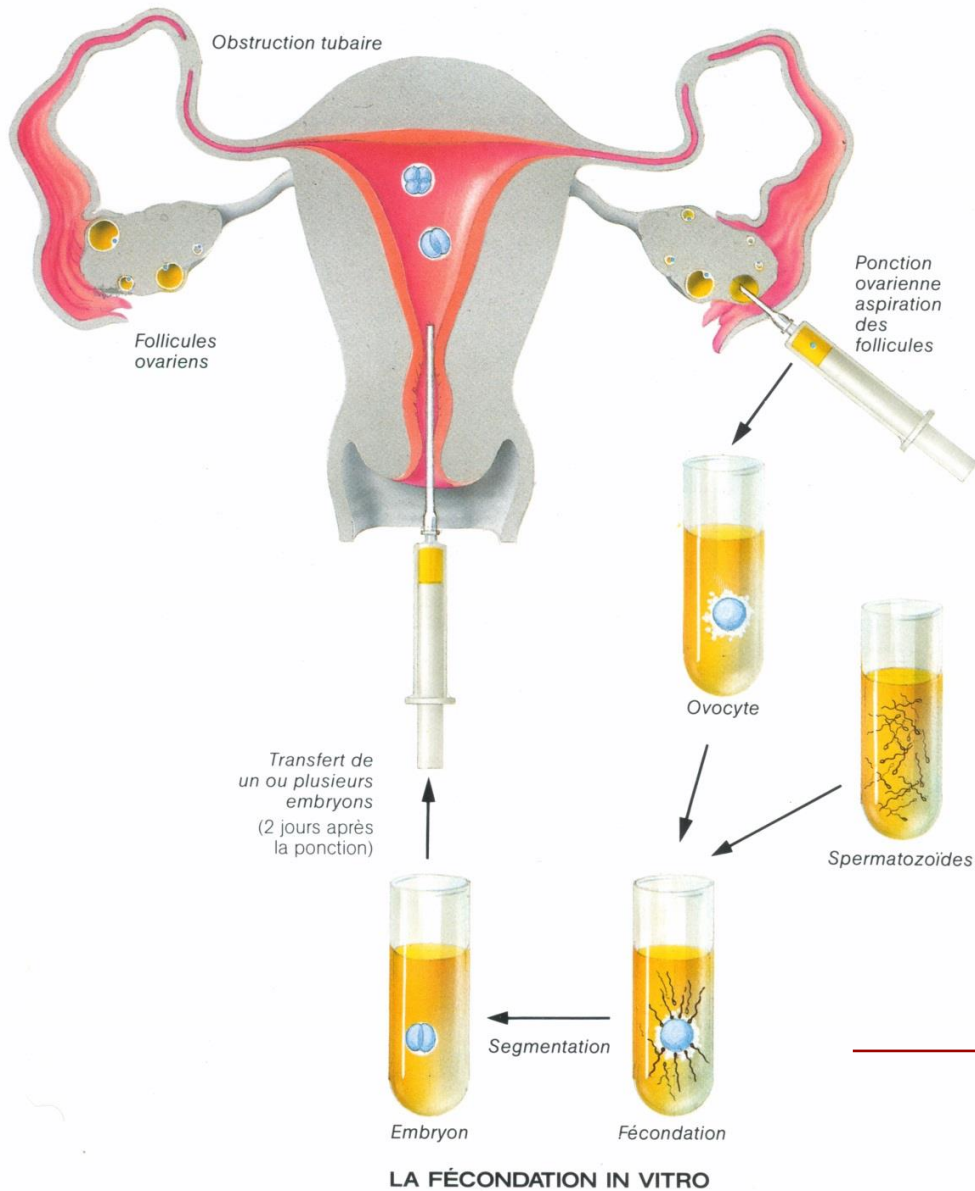


Ponction en vue d'une Fécondation in vitro

!!Discordance possible entre nbre de follicules et nbre d'ovocytes!!



Fécondation in vitro classique



Fécondation in Vitro avec ICSI



L'**Intra**Cytoplasmic
Sperm Injection
(**ICSI**)

- En cas d'infertilité masculine avec anomalies importantes du sperme, de recueils chirurgicaux épидидymaires et/ou testiculaires
- Elle peut être proposée si échecs de fécondation en FIV standard.
- Et en cas de forte réponse à la stimulation, avec bcp d'ovocytes pour permettre la vitrification d'une partie des ovocytes.
- **Caryotypes recommandés avant l'ICSI.**

Les protocoles de stimulation

- Stimulation Ovarienne = Amener à maturation plus d'ovules que ce que prévoit la nature
- Blocage = Eviter l'ovulation avant le prélèvement
- Monitoring = Surveiller par échographie ovarienne la croissance des follicules (1 foll = 1 piscine à 1 ovule) + doser dans le sang les hormones
- Déclenchement = finaliser la maturation en 36 à 38H et conditionne le recueil: !!! Horaire d'injection !!!!

Les protocoles de stimulation

2 Types de protocole:

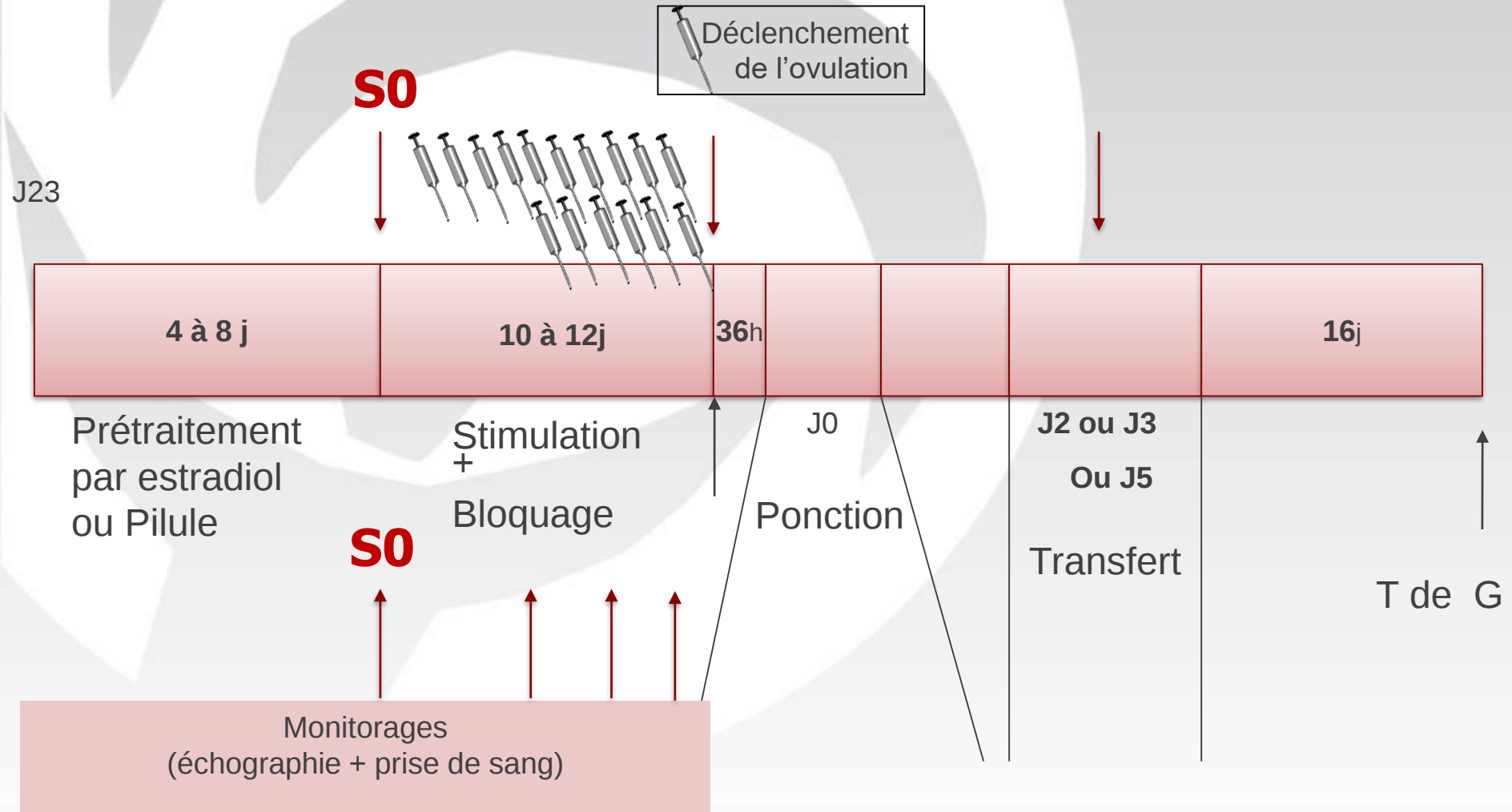
En fonction du type de blocage prescrit

LONG

COURT

Prenez rendez-vous en consultation avec la sage femme
pour recevoir les explications complètes de VOTRE protocole

Le protocole court



Le protocole long

Désensibilisation
hypophysaire



Stimulation ovarienne

S0



Déclenchement
de l'ovulation



14 à 20 j

10 à 12 j

36h

J0

J2 ou J3

Ou J5

16j

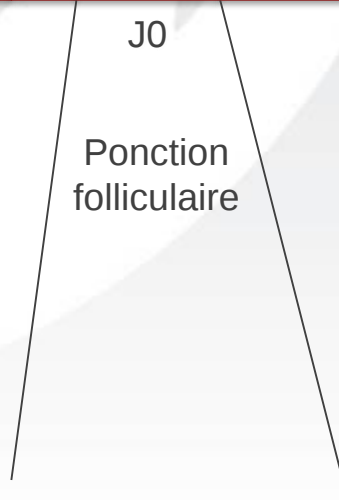
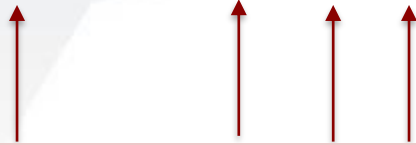
Ponction
folliculaire

Transfert
embryonnaire

Test de
Grossesse

S0

Monitorages
(échographie + prise de sang)





Les Traitements

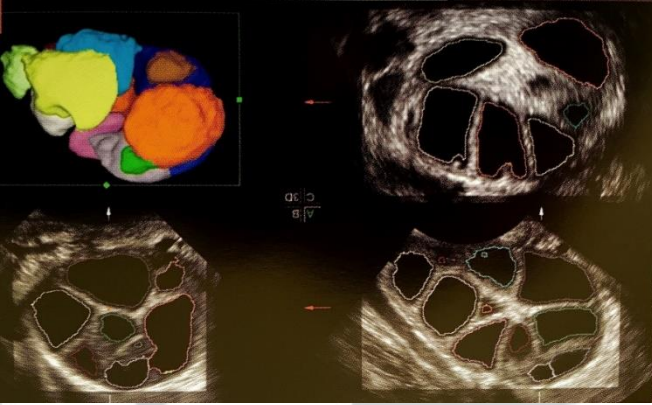
**Bemfola® Elonva® Fertistart® Fostimon® Gonal F® Ménopur®
Ovaleap® Pergovéris® Puregon® Rekovelle®**

Les produits sont très chers, n'achetez que ce qui est nécessaire

Recompter les doses, ne vous fiez pas à la délivrance en pharmacie.

Nous sommes tous responsables des dépenses de santé.

Votre traitement de stimulation coûte entre 1500 et 4000 € !

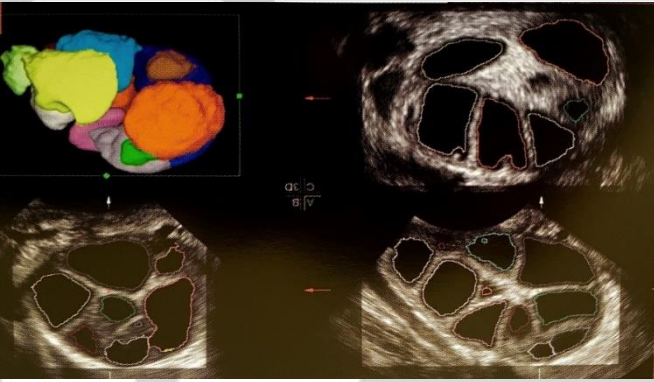


Accord de début de stimulation le S0 Par la sage-femme

- Le début de stimulation n'est pas le 1^{er} jour des règles

S0

- Pas de démarrage sans accord de la sage-femme ++++
- Contrôle de la mise au repos des ovaires par prise de sang : dosage de progestérone +/- échographie
- Accord de la sage-femme impératif ++++
- Avis favorable de la RCP impératif
- Avoir fait ses RdV biologiste et anesthésiste



Le monitoring

Convocation le matin
3 rendez-vous en 1 sem
Entre S6 et S12

Prise de sang
Entre 8H et 9H30
Dosage des hormones

Echographie
Taille / nombre de follicules

CONSIGNES TRANSMISES
SOIGNEZ JOIGNABLE

2 Possibilités d'arrêt de stimulation en cours

Réponse insuffisante



Réponse Excessive



Ré-évaluation quotidienne par l'équipe pour décider de la modification de la conduite à tenir



Déclenchement de l'ovulation

Effectué quand plusieurs follicules sont matures:

2 produits disponibles: Ovitrelle 250 ®, Décapeptyl 0.1®x2

Tous possibles en sous cutanée, donc tous possibles en auto-injection

Consultation SAGE FEMME pour explications



Respecter l'horaire de déclenchement
(entre 20h et 22h 30)

Qui détermine l'heure de la ponction
(36h-38h plus tard)

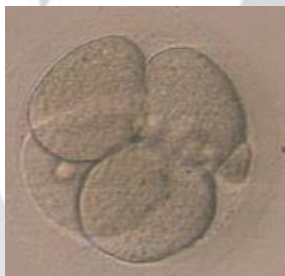


Recueil des spermatozoïdes

- Le recueil de sperme est effectué par masturbation
 - le jour de la ponction,
 - au Centre Sainte-Colette à 7h45
 - abstinence recommandée de 2 à 5 jours.
- Prévoir lecture, ou visuel sur portable en fonction de vos besoins...
- Si nécessaire recueil chirurgical au bloc Sainte Monique.
- Une autoconservation par congélation peut parfois être programmée

Devenir des embryons

- Transfert *in utero* de J2 à J5 après ponction



Embryon 48h
4 cellules



Embryon 72h
8 cellules



Embryon J5
Blastocyste



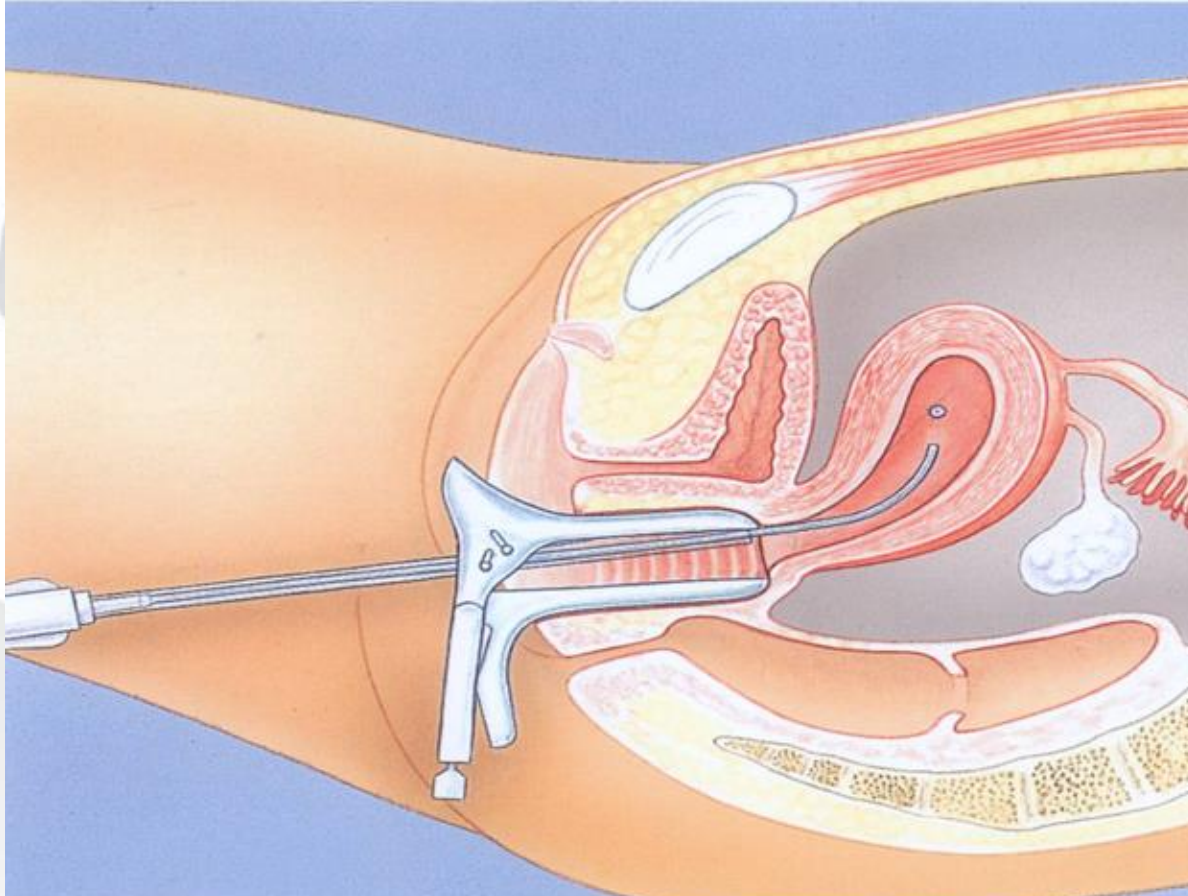
Culture
prolongée

- Test de transfert préalable surtout si antécédent de césarienne

La présence du conjoint est obligatoire

- Un consentement est signé le jour même, une pièce d'identité vous sera demandée

Transfert d'embryon(s)



Un seul embryon, dans certains cas 2 embryons transférés.



Le Test de Grossesse



- Premier test 16 Jours après la ponction même en cas de saignements.
- Si Test positif réaliser un nouveau test 2 jours après

=> **communiquer à** centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr

- 1^{ère} échographie vers la 5^{ème} semaine de grossesse:

=> **communiquer à** centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr

Le suivi de la grossesse:

=> **communiquer à** centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr

Vitrification des embryons



Tous les embryons non transférés ne sont pas « congelables ».

Technique de congélation ultra-rapide à ultra-basse température:
la **VITRIFICATION**, survie embryonnaire à 96%

=> transfert supplémentaire, avec un traitement beaucoup plus simple et comptant pour le même rang de tentative

Vitrification des embryons



- **Consentement initial du couple renouvelé chaque année par écrit**

Préciser tout changement d'adresse et de numéro de téléphone



- **Transfert de tous les embryons congelés avant toute nouvelle tentative.**
- **En cas d'arrêt du projet parental, 3 possibilités**
 - Arrêt de conservation
 - Don des embryons à un autre couple
 - Don des embryons à la recherche
- **En cas de non réponse pendant 5 ans, les embryons seront détruits**





La vitrification ovocytaire



- Technique de congélation ultra-rapide adaptée aux ovocytes
- Autorisée en France depuis 2011
- Le laboratoire du centre Sainte Colette a été pionnier dans le développement de cette technique
- Survie des ovules > 85 % après décongélation
- Permet de limiter la congélation et donc le stockage de nombreux embryons dont l'avenir dépend du projet parental.

Programme de la réunion d'information:

1 – Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé

2 - Notre encadrement juridique

3 - Comment se passe une FIV

4 - Les risques de la FIV

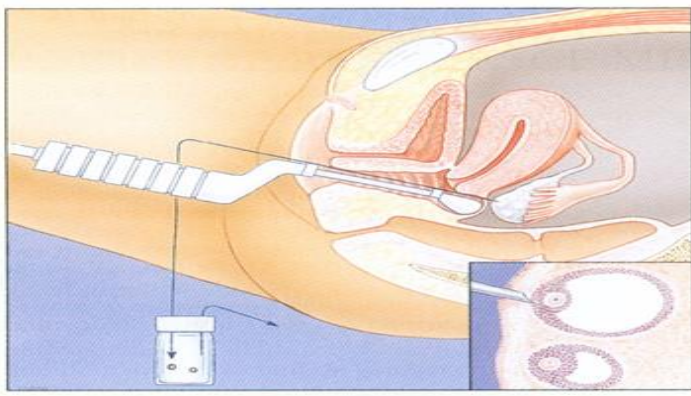
5 - Les résultats du Centre

6 - La conduite pratique à Saint Joseph



Effets secondaires des traitements

- **Secondaires à la montée de l'estradiol dans le sang normale pendant la FIV:**
 - Fatigue, maux de tête 23 %, saignements, douleurs mammaires, bouffées de chaleur, troubles digestifs, pertes de mémoire.....
- **Prise de poids :**
 - en moyenne de 580 g.
 - Mais dans certains cas => 4 kg.
- **Rare: Allergie aux produits utilisés**



Les risques des actes chirurgicaux

- La ponction:
 - risque hémorragique
 - risque infectieux

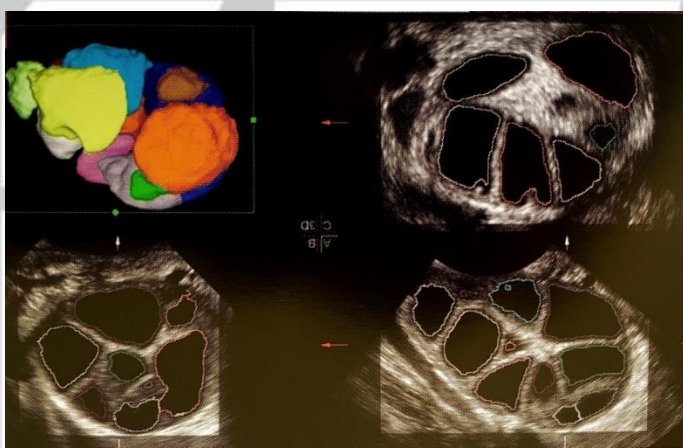
=> Nuit qui suit l'intervention à < 30 min de St Joseph

=> Risque de ré-intervention en urgence.

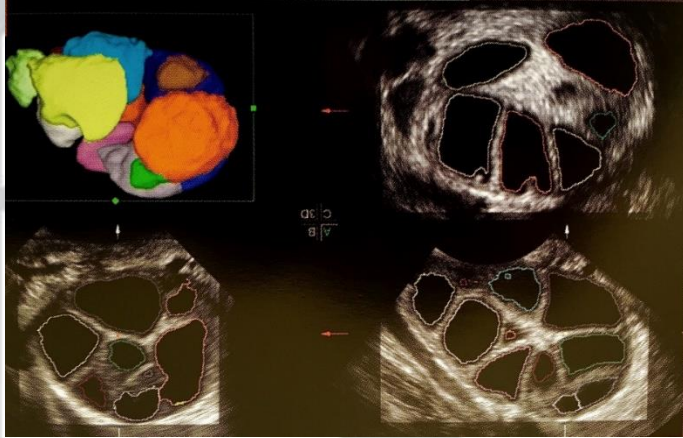
=> Numéro d'urgence de Saint Joseph : 04 91 80 66 40

demander le gynécologue de garde
- L'anesthésie; risque faible durée 15-20 min
- Information signée, et consentement signé à apporter le jour de la ponction.

Le syndrome d'hyperstimulation



- Biologique / échographique / Clinique : 0.5 à 10% des FIV
- Facteurs de Risques: Femme jeune, Mince, Ovaires Polykystiques
- Plus de 15 ovocytes à la ponction
- Il n'y a pas de syndrome d'hyperstimulation sans déclenchement de l'ovulation:
 - **Il vaut mieux annuler le cycle en cours que risquer une hyperstimulation ++++**



Le syndrome d'hyperstimulation

Après la ponction, si plus de 15 ovules ont été prélevés:

Régime sans sel +++

Consulter si prise de poids

Consulter si le ventre gonfle

Consulter si douleurs dans les jambes

Consulter si difficultés respiratoires

Echographie et consultation prévue avant transfert
pour accord ou annulation de transfert

Penser à se peser en fin de stimulation pour avoir un poids de référence svp



Risque de grossesses multiples

- Risque de grossesse pathologique, de menace d'accouchement prématuré
- Conséquence grave : prématurité des enfants, risques à court, moyen et long terme pour les enfants
- Le transfert d'un seul embryon à chaque fois est la meilleure stratégie pour éviter les complications !



Risques malformatifs

- Les données de la littérature, sont en faveur d'un risque augmenté de 2.5% à 3,2% en France 2013-2016, indépendant des techniques utilisées.
- Ce risque dépend de nombreux facteurs comme la cause de la stérilité, l'âge des parents, les grossesses multiples...
- Le Centre doit transmettre annuellement les données à l'Agence de Biomédecine pour permettre de continuer l'évaluation.
- Doc de ABM sur notre site : *information-sur-la-sante-des-personnes-nees-apres-une-assistance-medicale-a-la-procreation-*

Risque de cancer

- Sein: Données larges rassurantes
- L'ovaire :
 - lien possible entre inducteurs de l'ovulation et cancer de l'ovaire.
L'analyse de ce lien éventuel est toutefois rendue complexe du fait des rapports existants entre cancer de l'ovaire et infertilité.
 - => Pas de stimulation inutile
 - => évaluation du rapport bénéfice/risque à chaque tentative
- L'utérus:
 - 2 études en faveur du risque après usage de citrate de clomifène
 - Une étude de Cohorte conclut à un risque augmenté, mais données à confirmer.

Déclaration des effets indésirables graves en AMP vigilance

Fichier de Surveillance nationale

- Conservation nominative ou non nominative de vos données
 - Formulaire à nous remettre signé
 - Loi RGPD du 20 juin 2018 sur la protection des données
- Vous avez la possibilité de vous renseigner auprès des associations d'usagers:
 - *Maison des Usagers de l'Hôpital Saint Joseph*
Sur rendez-vous auprès du chargé des relations usagers
au 04 91 80 67 06.
 - *Site de l'Agence de Biomédecine*
 - *Multiples associations d'usagers de la FIV...*

Programme de la réunion d'information:

1 – Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé

2 - Notre encadrement juridique

3 - Comment se passe une FIV

4 - Les risques de la FIV

5 - Les résultats du Centre

6 - La conduite pratique à Saint Joseph



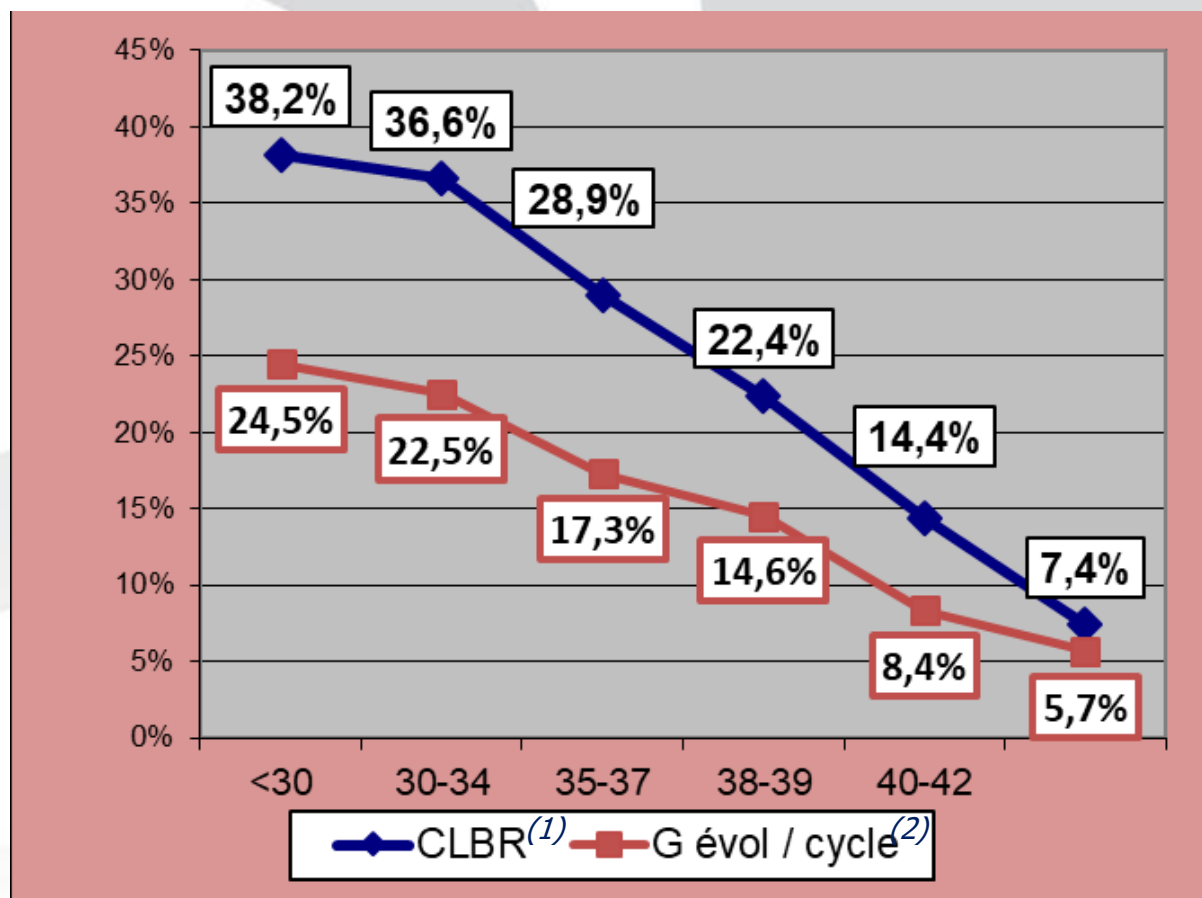
Importance de l'âge De la femme

- **Age > 35 ans: Diminution de la fertilité spontanée**
 - Âge > 40 ans = 50% ne peuvent plus concevoir
 - Les complications obstétricales et néonatales ++ après 40 ans
- **Pas de ponction folliculaire après le 43e anniversaire.**
- **Pas de transfert embryonnaire après le 45e anniversaire.**



Importance de l'âge De la femme

**Données du
Centre
de 2012 à 2021**



(1) CLBR: Cumulative Live Birth Rate

(2) G Evol: Grossesse évolutive, débutante avec activité cardiaque



Importance de l'âge De l'homme

- Age > 45 ans: Diminution de la fertilité spontanée
- Age > 45 ans: Augmentation du risque pour la santé de l'enfant
 - Risques pour l'enfant :
 - Achondroplasie
 - Pathologies psychiatriques infantiles
- Stop 60e anniversaire

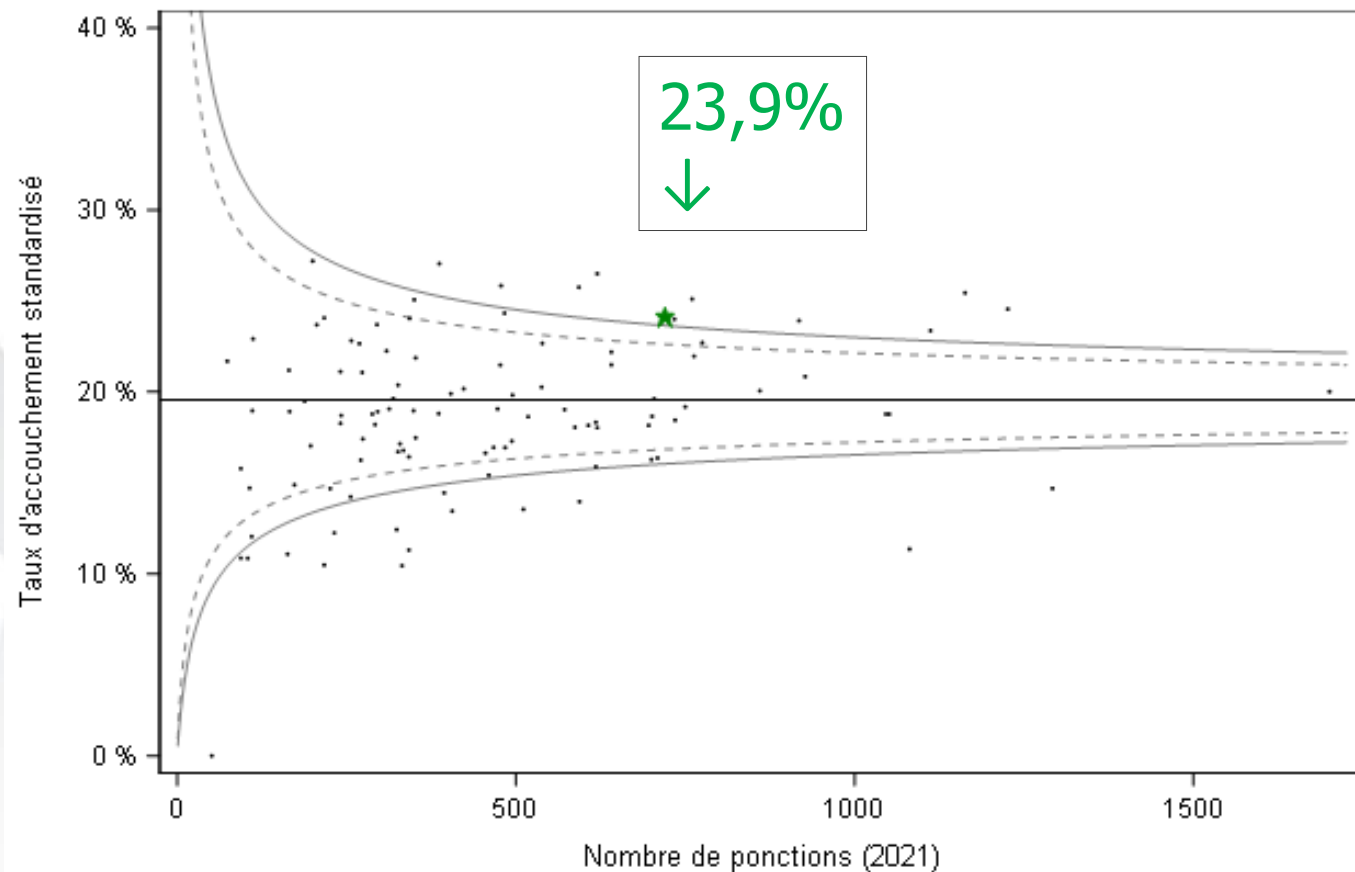
REVIEW ARTICLE

ANDROLOGY  WILEY

Impact of paternal age on assisted reproductive technology outcomes and offspring health: a systematic review

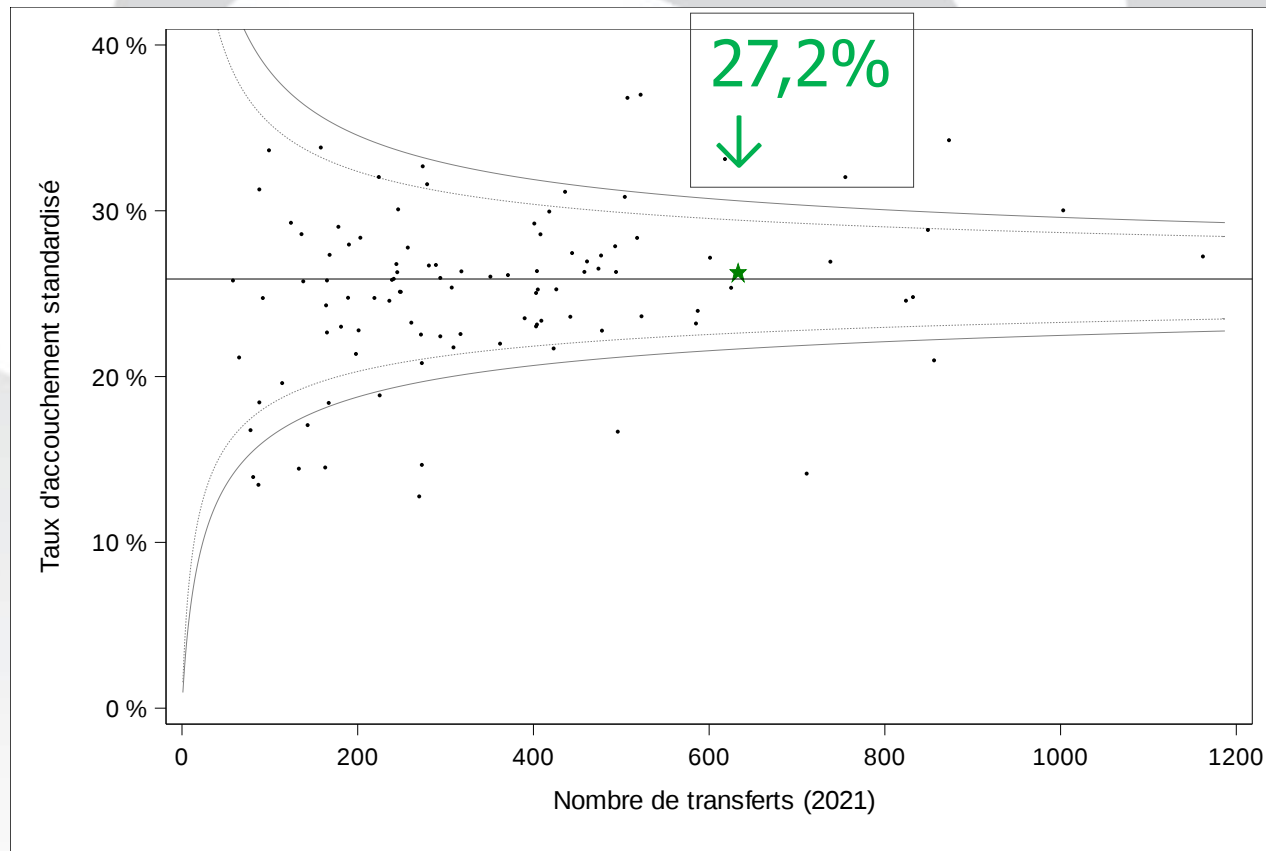
Annabelle Gourinat¹ | Charles Mazeaud¹ | Jacques Hubert¹ | Pascal Eschwege¹ |
Isabelle Koscinski²

Résultats issus de l'évaluation de l'ABM accouchements après ponction FIV + remplacement embryons frais en 2021



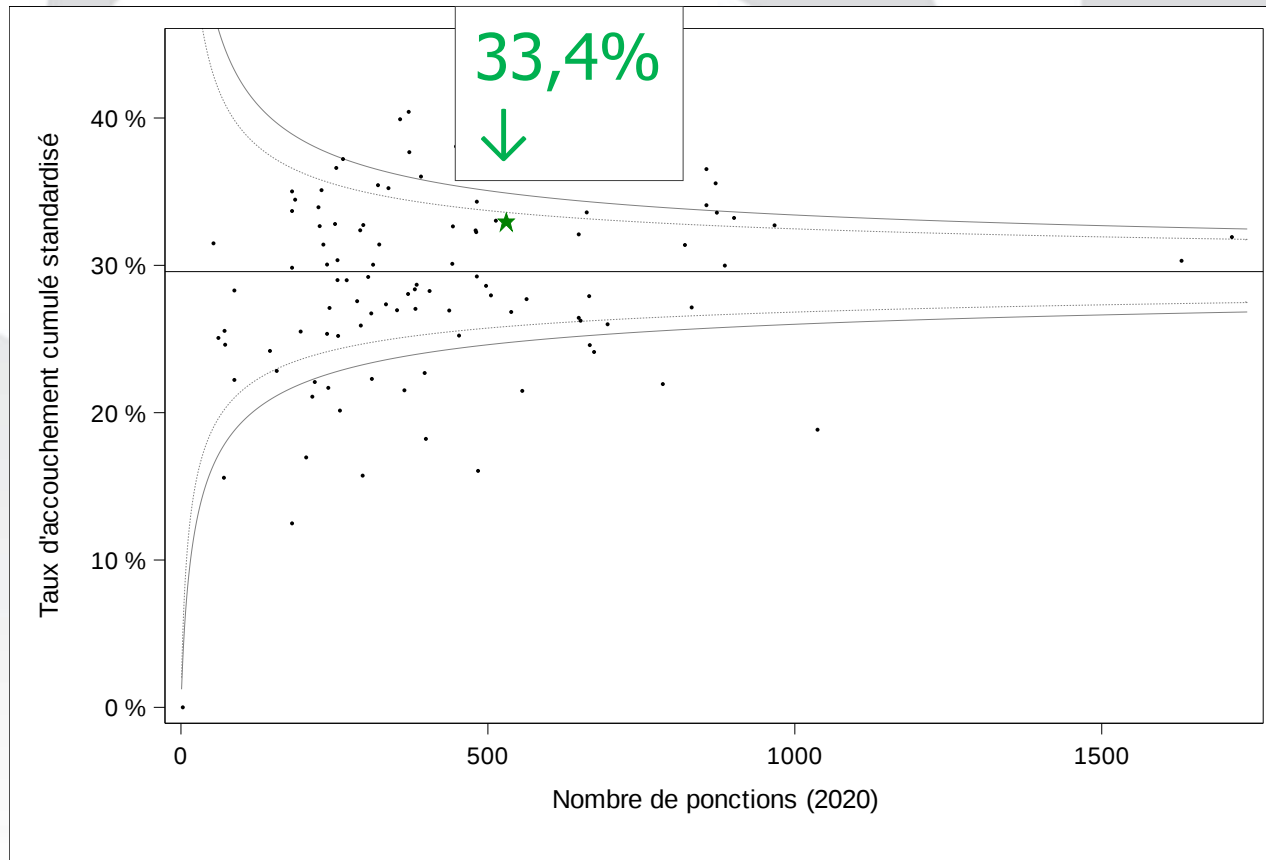
France 19,6%

Résultats issus de l'évaluation de l'ABM accouchements après remplacement embryons frais en 2021

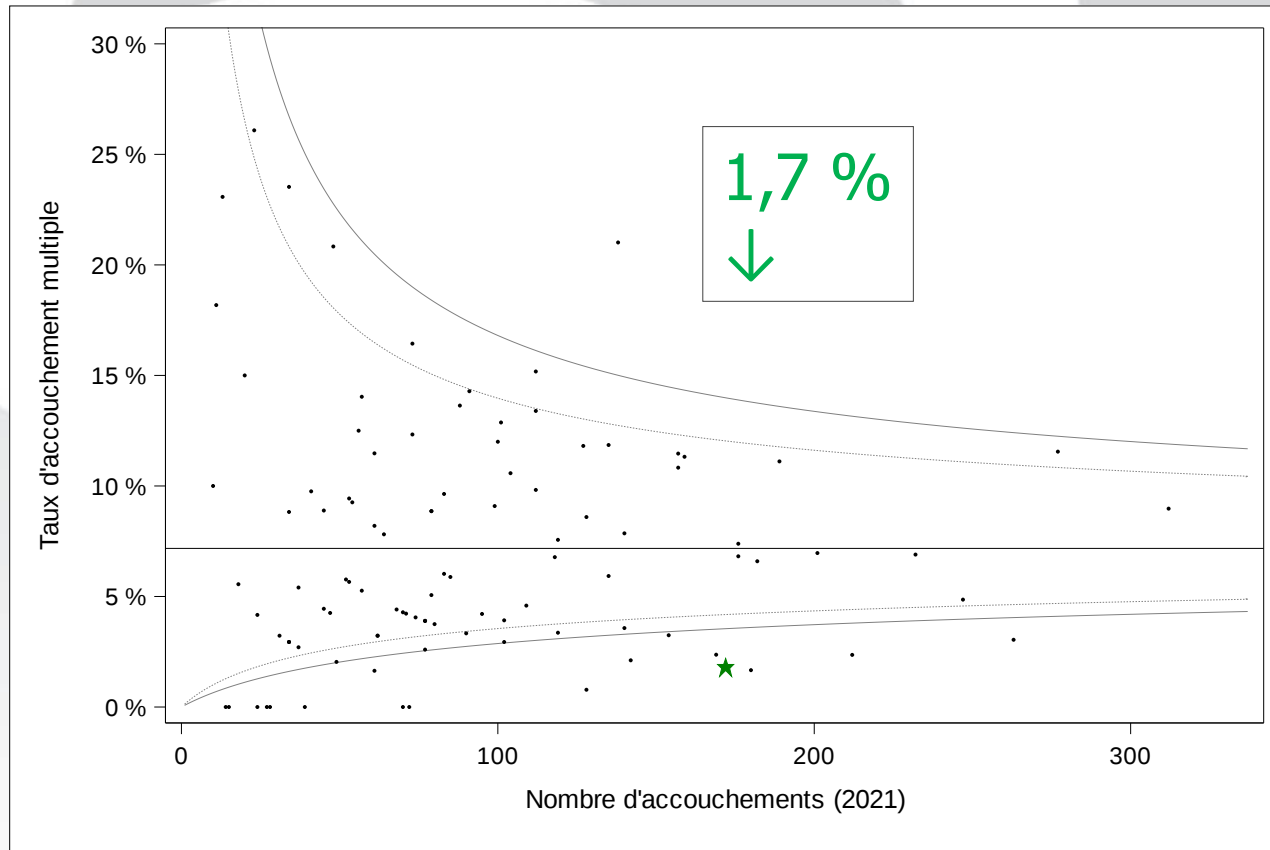


France 25,9%

Résultats issus de l'évaluation de l'ABM : accouchements en 2021 après replacement embryons frais + décongelés



Résultats issus de l'évaluation de l'ABM accouchements multiples en 2021



Prise en charge par l'assurance maladie et coût

- Le nombre de tentatives prises en charge est limité à 4.
- Une tentative comprends le transfert de tous les embryons:
 - Transfert d'embryon frais
 - Transfert(s) d'embryon congelé (TEC)
 - Réchauffement(s) des ovocytes (ROV)
- Compteur remis a zéro en cas de grossesse évolutive (Activité Cardiaque +)
- Les dépassements d'honoraires et les actes biologiques hors nomenclature, peuvent être pris en charge par les mutuelles, renseignez vous auprès de votre mutuelle.

Adoption

Voici les adresses qui pourront vous aider dans vos démarches:

- CONSEIL GENERAL : MAISON DE L'ADOPTION

4 quai d'Arenc CS 70095

13304 MARSEILLE Cedex 02

04 13 31 94 52

- ASSOCIATION "ENFANCE, FAMILLE ET ADOPTION"

143, Avenue des Chutes Lavie

13013 MARSEILLE

04 91 07 42 92 (20h30-22h)

- "MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE »

Direction des Français à l'Etranger et des Etrangers de France

244, Bd Saint-Germain, BP 07

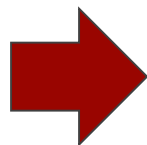
75303 - PARIS

01 43 17 94 65/ 01 43 17 95 22

Programme de la réunion d'information:

- 1 – Comment réussir sa FIV, avoir un BB en bonne santé
- 2 - Notre encadrement juridique
- 3 - Comment se passe une FIV
- 4 - Les risques de la FIV
- 5 - Les résultats du Centre
- 6 - La conduite pratique à Saint Joseph**

**Vous avez
tout ici !**



**L'ASSISTANCE MÉDICALE
À LA PROCRÉATION
AU CENTRE SAINTE-COLETTE**
SERVICE DE MÉDECINE ET BIOLOGIE
DE LA REPRODUCTION
LIVRET DES COUPLES EN AMP



<https://www.hopital-saint-joseph.fr/r/428/centre-sainte-colette/>

Votre première FIV

Rendez-vous sage femme OBLIGATOIRE
Avant début de stimulation
Pour toute première tentative: sur Doctolib

- Avec vos ordonnances de protocole de traitement
- Pour explication des auto-injections
- Pour vérifier le dossier (sérologies < 3 mois, anesthésiste < 3 mois)
- Pour programmer le début de stimulation
- Pour explications de votre parcours patient

Appeler sage femme au 1^{er} jour des règles pour autorisation démarrage de stimulation

Pour chaque ponction au bloc

Pré-admission à l'hospitalisation obligatoire pour chaque ponction FIV:

- Dossier remis en début de parcours:
Documents administratifs et consentements à la ponction et à l'anesthésie.
- Dossier complet et signé à remettre avant le 6^{ème} jour de stimulation
- Au secrétariat du centre Sainte-Colette ou par mail
(centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr)

Si problème en cours de stimulation

1/ joindre votre médecin référent

2/ en cas de difficultés, joindre la sage femme

- Marseille Centre Sainte Colette : 04 91 80 69 92 laisser message ++
du Lundi au Samedi 8h30 à 16h30 et le Dimanche 8h30 à 12h

- Aix Centre

CLARA 04 42 16 34 34: Lundi au Vendredi 8h à 20h le WE: 04 42 17 07 17

3/ le soir, la nuit, le WE

à Marseille gynécologue de garde PPE 04 91 80 66 40

à Aix CLARA : médecin astreinte, Clinique de l'Etoile 04 42 17 07 17;



Chèr(e)s patient(e)s

Nous sommes à votre écoute et nous souhaitons pouvoir vous accompagner au mieux dans votre parcours.

Nos lignes téléphoniques étant malheureusement souvent saturées, nous vous invitons à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

centresaintecolette@hopital-saint-joseph.fr

Nous nous engageons à vous répondre dans les plus brefs délais

L'équipe de Sainte Colette

